



ASSEZ D'IMPROVISATION PLACE A LA RESPONSABILITE !

Depuis plusieurs mois, les agents subissent **une dégradation continue de leurs conditions de travail**, avec une organisation instable et **une gestion catastrophique du service Origine** qui multiplie les erreurs, impactant régulièrement le personnel de l'établissement.

F.O Justice a alerté, **F.O Justice** a rencontré la Direction, **F.O Justice** a relancé par écrit...

Aujourd'hui, nous attendons toujours des actes...

À l'issue du dernier CSA, la Direction avait indiqué qu'en **2026 les cycles longues journées seraient identiques à ceux de 2025**.

Or, à la réception des plannings PGS et JNS, **force est de constater que ce n'est pas le cas**.

Des **services annuels 2026 reçus tardivement** par les agents fin décembre, puis corrigés dans le flou le plus total par **un service des agents qui agit en roue libre, selon sa propre logique**.

FO Justice redemande clairement : Où en est-on ? Quel calendrier ?

Lors de **notre audience du 16 janvier**, nous avons exigé des modifications immédiates, notamment **une répartition équitable des rappels des JNS** et **une correction des erreurs du service PGS**.

PENDANT CE TEMPS... LE SERVICE OMAP IMPROVISE

Les agents sont à bout de souffle et de patience.

Le ras-le bol est désormais collectif et il est temps de dire stop :

- Au parcours du combattant pour **un simple changement de service**. A force de régulièrement refuser des demandes aux agents, **on ne gère plus, on bloque !**
- Au **non-respect du positionnement des agents référents** sur leurs postes labellisés (QD, RESPECTO, QA).
- A l'**absence d'équité de traitement** entre les agents (la souplesse semble être réservée à certains et les refus systématiques aux autres).
- A la **banalisation des nuits à 10** (sans aucune anticipation et effort réel pour renforcer les équipes dans les plus brefs délais).
- Aux **postes 3/2 attribués aux longues journées** et qui résultent sur aucunes pauses repas de 45min !
- Au **manque de confidentialité sur la situation de certains agents** : Inacceptable ! Les situations individuelles ne sont pas des sujets de couloir.
- A la **Gestion des Postes Fixes aléatoires** : saisie des heures sup, remplacement...

Mais bien plus grave encore pour F.O Justice :

- Aux agents rappelables qui **sont aujourd'hui menacés de sanctions AB1** après un simple appel du service OMAP alors qu'ils sont chez eux, et en repos !

Les textes sont clairs : « Les agents rappelés doivent être prévenus personnellement et oralement suffisamment à l'avance ».

Alors même que **nous dénonçons l'absence d'équité** liées aux erreurs de la répartition des rappels du service Origine, certains agents vont se retrouver maintenant **doublement pénalisés**.

Un repos hebdomadaire n'est pas une astreinte déguisée.

F.O Justice accompagnera individuellement **tout agent visé par une menace de sanction** et contestera systématiquement toute procédure abusive.

Ces dysfonctionnements mettent les agents sous tension et **fragilisent clairement les conditions de travail** dans notre établissement.

NOUS PARLONS REGULIEREMENT DEPUIS 2 ANS EN CSA DE NOUVEAUX SERVICES...

MAIS LE PROBLÈME NE SERAIT-IL PAS AILLEURS ?

**Ne serait-ce pas à l'OMAP que nous avons besoin de
changer d'Agent et de Responsable ?**

Peu importe le planning à Eysses, **tant que la gestion restera identique, rien ne fonctionnera !**

Peu importe les orientations annoncées par la direction ou les décisions prises en CSA, **le service des agents interprète** les règles à sa convenance, sans jamais être contrôlé d'ailleurs.

Quand **un service a perdu toute crédibilité auprès des agents**, créant de la défiance et de la colère, il faut avoir le courage **d'apporter des changements**.

Notre patience a des limites et les agents ne sont pas des pions, ils font tourner tous les jours la boutique et **méritent un minimum de respect pour leurs investissements**.

Alors si la situation n'évolue pas rapidement...

Si aucun changement concret n'est engagé...

F.O Justice Eysses prendra ses responsabilités !

Adresse du Bureau local : Rue Pierre Doize 47300 VSL

Mail : cdeysses@fojustice.fr

Tel :

SLP FO Justice du CD d'Eysses

Le : 19/02/2026

